

A Bormes les Mimosas, le 03 juin 2020

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 23 MAI 2020** A LA SALLE POLYVALENTE A 11H00, SOUS LA PRESIDENCE de Monsieur François ARIZZI, MAIRE

Date de la convocation : le 18 mai 2020.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
29	29	29

PRESENTS: M. François ARIZZI, Mme Magali TROPINI, M. Philippe CRIPPA, Mme Isabelle CANONNE, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Catherine CASELLATO, M. Michel GONZALEZ, Mme Gisèle FERNANDEZ, M. Daniel MONIER, Mme Véronique PIERRE, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Irène ROMBAUT, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Geneviève RE, M. Christophe COURME, Mme Ludivine MARTINS, M. Bertrand NARGAUD, Mme Christine MAUPEU-LAUFERON, M. André DENIS, Mme Pascale MAZZOCCHI, M. Gilbert COURME, Mme Sandrine EMERIC, M. Dominique RENAULT, Mme Isabelle BONNET, M. Gauthier PETILLION, Mme Magali OUILLON, M. Claude BONACORSI, M. Olivier CAREL, Mme Sophie SAINT-MARTIN TILLET

MONSIEUR LE MAIRE procède à l'appel nominal des conseillers municipaux et constate le quorum, MONSIEUR ANDRE DENIS, déclare la séance ouverte à 11 H 00 dans la salle polyvalente

ORDRE DU JOUR

Rapporteur de la délibération : Monsieur André DENIS

FA/VA/CM - N°2020/05/001 - OBJET: INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT, LE 23 MAI, A 11 HEURES 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BORMES LES MIMOSAS, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 MARS 2020, se sont réunis dans la salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10, L 2122-8, L 2122-9 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur François ARIZZI, maire de la commune, qui fait l'appel nominal. Ensuite, Monsieur André DENIS, doyen d'âge, donne lecture des résultats ainsi qu'il suit :



	Nombre	%
INSCRITS	6 892	100
VOTANTS	3 167	45,95%
BULLETINS NULS	92	2,90%
SUFFRAGES EXPRIMES	3 075	97,10%
LISTES DE	å3	
François ARIZZI	2 497	81,20%
Olivier CAREL	578	18,80%
TOTAUX	3 075	100%

Sont déclarés installés :

M. François ARIZZI, Mme Magali TROPINI, M. Philippe CRIPPA, Mme Isabelle CANONNE, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Catherine CASELLATO, M. Michel GONZALEZ, Mme Gisèle FERNANDEZ, M. Daniel MONIER, Mme Véronique PIERRE, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Irène ROMBAUT, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Geneviève RE, M. Christophe COURME, Mme Ludivine MARTINS, M. Bertrand NARGAUD, Mme Christine MAUPEU-LAUFERON, M. André DENIS, Mme Pascale MAZZOCCHI, M. Gilbert COURME, Mme Sandrine EMERIC, M. Dominique RENAULT, Mme Isabelle BONNET, M. Gauthier PETILLION, Mme Magali OUILLON, M. Claude BONACORSI, M. Olivier CAREL, Mme Sophie SAINT-MARTIN TILLET dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales les fonctions de secrétaire sont remplies par Mme Magali TROPINI, les fonctions d'auxiliaires du secrétaire étant remplies par le Directeur Général des Services, M. Vincent AMIET.

Le Président, conformément aux articles L 2122-4, L 2122-8, L 2122-9 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Rapporteur: Monsieur André DENIS

Commentaires:

Monsieur André DENIS prend la parole :

« Merci Monsieur le Maire, Mes chers collègues élus,

C'est donc à moi, en tant que doyen de cette assemblée que revient l'honneur de faire procéder à l'élection par le Conseil Municipal du Maire de la commune.

C'est une joie et une fierté pour moi, non pas d'être le doyen, je m'en serais bien passé, mais de diriger un court instant cette assemble.

Je tenais juste à vous dire ma fierté d'appartenir à l'équipe Ensemble pour Bormes. J'ai fait au court du mandat précédent le choix de rejoindre la majorité alors que je n'en étais pas issu. Ce choix, je ne l'ai jamais regretté, je remercie les élus de la majorité au premier rang desquels François Arizzi, de m'avoir si bien accueilli et intégré. Le vote massif des électeurs pour notre candidature m'a conforté si besoin était que je ne m'étais pas trompé.

Merci encore.



Je ne serai pas plus long et il est temps pour moi de vous donner lecture des résultats et de passer à l'élection du Maire de la Commune de Bormes les Mimosas ».

Monsieur le doyen d'âge donne LECTURE DES RESULTATS :

Commune de Bormes les Mimosas Election municipale du 15 mars 2020

Nombre d'inscrits : 6 892 Votants : 3167 soit 45,95%

Bulletins nuls: 92

Suffrages exprimés: 3075 soit 97.10 %

Liste Ensemble pour Bormes avec François Arizzi : 2497 voix soit 81,2%

Liste Vivons Bormes - Olivier Carel

578 voix soit 18,8%

Il déclare ensuite :

« Est donc élue la liste Ensemble pour Bormes avec 81,2% qui obtient 27 sièges. La liste Vivons Bormes obtenant 2 sièges ».

MADAME MAGALI TROPINI est désignée à l'unanimité à 29 voix pour, comme secrétaire de séance.

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (M. VINCENT AMIET) est désigné comme auxiliaire au secrétaire de séance à l'unanimité à 29 voix pour.

Monsieur André DENIS indique : « SONT DECLARES INSTALLES

	ARIZZI François
	TROPINI Magali
	CRIPPA Philippe
	CANONNE Isabelle
	MASSOLINI Jérôme
	CASELLATO Catherine
	GONZALEZ Michel
	FERNANDEZ Gisèle
	MONIER Daniel
	PIERRE Véronique
	CHATAGNIER Patrice
	ROMBAUT Irène
	MOIGNARD Aurélien
	RE Geneviève
	COURME Christophe
	MARTINS Ludivine
	NARGAUD Bertrand
M	AUPEU-LAUFERON Christine
	DENIS André
	MAZZOCCHI Pascale
	COURME Gilbert
	EMERIC Sandrine
	RENAULT Dominique



BONNET Isabelle

PETILLION Gauthier

OUILLON Magali

BONACORSI Claude

CAREL Olivier

SAINT-MARTIN TILLET Sophie

DANS LEURS FONCTIONS DE CONSEILLERS MUNICIPAUX »

Rapporteur de la délibération : Monsieur André DENIS

FA/VA/CM - N°2020/05/002 - OBJET : ELECTION DU MAIRE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le Président André DENIS, doyen d'âge, après avoir donné lecture des articles L 2122-1, L 2122-4, L 2122-5, L 2122-6, L 2122-7, L 2122-8, L 2122-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, à bulletin secret, et à la majorité absolue, conformément aux dispositions prévues par l'article 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité deux assesseurs : Mme Irène ROMBAUT, M. Aurélien MOIGNARD

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Etaient candidats

POUR LA LISTE « ENSEMBLE POUR BORMES » : François ARIZZI

AUTRES CANDIDATS: NEANT

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Nombre de bulletins blancs (art. L.65 du code électoral) : 2
- Nombre des suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 15

M. François ARIZZI: 27 suffrages

M. François ARIZZI est proclamé Maire à l'unanimité des suffrages exprimés au premier tour de scrutin et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Rapporteur: Monsieur André DENIS

Commentaires:



Monsieur André DENIS déclare: « LE DEPOUILLEMENT DU VOTE A BULLETIN SECRET A DONNE LES RESULTATS CI-APRES:

BLANC(S): 2 **EXPRIMES: 27**

François ARIZZI: 27 »

Monsieur André DENIS indique: « François ARIZZI EST PROCLAME MAIRE A LA MAJORITE ABSOLUE AU PREMIER TOUR DE SCRUTIN ET S'INSTALLE IMMEDIATEMENT DANS SES FONCTIONS »

La salle applaudit chaleureusement.

M. le Maire se place au pupitre et déclare à l'assemblée :

« Mes chers amis, présents et ceux qui nous suivent sur FB. Mes chers collègues élus,

C'est une bien curieuse séance de mise en place du Conseil Municipal à laquelle nous allons procéder.

Le Coronavirus ou covid 19 est passé par là et l'installation du nouveau Conseil Municipal de Bormes les Mimosas nécessite de mettre en place toutes les mesures sanitaires qui nous ont été imposées.

Du gel, des gants et des masques.

Nous avons respecté un écartement maximal entre les différents conseillers municipaux. Nous allons limiter la durée dans le temps de cette séance, à laquelle assiste un public réduit afin de répondre aux normes sanitaires. Je vais maintenant comme c'est l'usage donner temporairement la présidence de la séance à André Denis, le doyen de notre assemblée.

Merci à vous tous, Merci André d'avoir mené ce début de séance de main de maître.

L'élection municipale du 15 mars 2020 a rendu son verdict. 81,2% des voix pour l'équipe Ensemble pour Bormes que j'ai l'honneur de conduire, contre 18.8% à nos adversaires.

Vous venez de me faire l'honneur de me reconduire au poste de Maire 6 ans après ma première élection.

6 ans, c'est à la fois long et très court. Ce mandat aura été un condensé d'émotions.

Cette aventure municipale restera gravée dans ma mémoire, mais aussi dans celle de ceux qui y ont participé. Mes chers collègues élus du précédent Conseil Municipal, la joie d'avoir été à vos côtés, les réalisations accomplies en commun ont été reconnues par les électeurs Borméens qui ont renouvelé à 81.2% leur confiance à Ensemble pour Bormes pour les 6 années à venir. Merci à vous, merci à eux.

C'est le plus gros score jamais réalisé par une équipe lors d'une élection municipale dans notre commune. Je ne bouderai donc pas mon plaisir, je ne vous cacherai pas ma fierté.

Je veux donc souhaiter la bienvenue à l'ensemble du nouveau Conseil Municipal de la ville de Bormes les Mimosas.

Malheureusement, à cause de la pandémie du covid 19, nous n'avons pas pu fêter ce résultat, nous avons dû attendre 2 mois pour mettre en place le nouveau conseil municipal, je n'ai pas pu remercier l'ensemble des artisans de ce succès sans précédent comme j'aurais voulu le faire. Je vais m'y atteler aujourd'hui.

Mais avant cela, je vais revenir sur l'épidérnie qui nous a frappé de plein fouet, une épreuve d'un nouveau genre, susceptible de toucher toutes les Borméennes et tous les Borméens. Nous avons dû faire face, nous avons dû nous adapter, nous avons dû nous réinventer.

Tout n'est pas terminé et nous nous devons d'être encore très vigilants pour que la normalité revienne dans nos vies. Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont dépensés sans compter au cours de ces dernières semaines. Les personnels soignants, la CPTS sous la présidence de mon adjointe Isabelle Canonne.

Les bénévoles qui ont œuvré à la réalisation de plus de 20 000 masques sur notre bassin de vie et notamment l'association Créa' Bormes.



J'en profite pour rappeler que cette association a vu le jour grâce à l'une de nos initiatives lors du dernier mandat, le budget participatif.

Merci aussi à toutes les bonnes volontés qui se sont engagés dans la réserve civique pour faire des courses ou appeler les personnes fragiles au téléphone, à tous nos héros du quotidien pour avoir continué leur activité pour nous nourrir, assurer les livraisons, les ménages, la propreté, et bien d'autres tâches si souvent oubliées mais au combien indispensables.

Nous devons à tous ces anonymes, à ce peuple qui œuvre en silence d'avoir traversé la crise dans des conditions somme toute assez confortables.

Merci à nos producteurs, et commerçants d'être resté actifs, même parfois à perte et d'avoir assuré les livraisons chez les plus vulnérables.

Que tout le monde s'en souvienne au moment de reprendre notre quotidien.

Merci à nos pompiers, gendarmes, police municipale pour avoir su faire respecter la loi sans zèle inutile, d'avoir su rester ferme mais humain, dans une tache des plus ingrates.

La rentrée scolaire a aussi pu se faire dans de bonnes conditions malgré des procédures lourdes à mettre en place. Merci à Magali Tropini et au service jeunesse d'avoir permis que nos petits borméens soient accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Nos plages sont enfin ré-ouvertes, en attendant les cafés, restaurants, les campings.

Merci au personnel municipal qui m'a entouré pendant cette gestion de crise, avec une mention spéciale au personnel constituant le plan communal de sauvegarde ainsi que le plan de continuité d'activité, (Samuel, Vincent, Laetitia), à la direction des ressources humaines, au CCAS pour leur présence 24/24, mais aussi à la communication qui a informé nos administrés 7 jours sur 7. Et croyez moi je n'exagère pas tant les directives évoluaient parfois d'heure en heure. Cette efficacité du personnel nous a permis d'organiser de préparer, en un mot de gérer la crise et ne pas la subir.

Merci enfin aux élus de la majorité municipale, anciens et nouveau d'avoir été à mes côtés, disponibles et même d'avoir bravé le danger comme Patrice Chatagnier qui a connu un tête à tête compliqué avec un berger allemand.

Cette épreuve a une fois de plus mis en évidence les solidarités, les énergies dont regorge notre commune. Nous avions connu cela lors des inondations de 2014 et 2015, lors des incendies de 2017, les Borméennes et les Borméens se sont une fois de plus montrés à la hauteur de la situation. Je tenais, à les en remercier.

Alors bien entendu, comme partout, il demeure quelques individus isolés, ayant fait de la polémique permanente un mode de vie.

Ils ont été l'exception confirmant la cohésion de l'ensemble de la population qui a répondu présent lors de cette crise sanitaire.

L'ensemble, enfin pas tout à fait. Je suis content de voir aujourd'hui les 2 membres élus de l'opposition, car durant la gestion de cette crise, ils ont été aux abonnés absents.

Alors qu'ils avaient été si virulents, polémiques, agressifs et diffamatoires pendant la campagne électorale, dès le 15 mars au soir, tous ont disparu sans plus donné signe de vie, volatiliser, eux qui aimaient tant Bormes.....avant les élections.

Pendant cette crise, comme tous les élus nouveaux et anciens, ils ont été informés de tout. Contrairement aux élus de la majorité, personne de la liste « Vivons Bormes » n'a été volontaire pour s'investir et aider la collectivité et surtout leurs concitoyens pendant cette période difficile. C'est leur droit, c'est leur choix, mais je tiens publiquement à en prendre acte et le dire aux Borméens.

Leur seule action ayant trait à la collectivité en 2 mois aura été de faire un recours au tribunal administratif, afin de demander l'annulation des élections.

Une première à Bormes.

Décidemment, c'est l'année des premières, en effet plus de 62% d'écart entre les 2 listes, du jamais vu, mais cela n'a pas empêché nos adversaires de déposer un recours, il est vrai que le ridicule ne tue pas.

Les arguments développés sont insignifiants, infondés et surtout diffamatoires notamment à mon encontre et à celle de plusieurs des employés de la commune.



Je voulais vous annoncer aujourd'hui que je vais attaquer, en tant que maire, mon adversaire pour diffamation, car il est des accusations que je ne peux accepter, notamment celle de manipuler les urnes.

Toutes les opérations de vote ont été contrôlées par les assesseurs de nos adversaires et notamment par une ancienne tête de liste, habitué des élections, mais surtout des camouflés électoraux, qui a ouvert l'urne avec moi.

Je suis respectueux de la démocratie, du suffrage universel, de la légalité. Je préfèrerais perdre une élection que d'avoir recours à des méthodes frauduleuses.

D'autant que, je veux le dire aujourd'hui à mes adversaires, dans le cas présent, je n'ai jamais douté de l'issu du scrutin de cette élection.

Pour clore le suiet.

Sur les procès-verbaux des bureaux de vote, il existe un emplacement spécial, réservé pour noter des remarques sur les conditions du déroulement des opérations de vote et notamment s'il y a des doutes sur la légalité du scrutin.

Aucune remarque n'a été notée par nos adversaires sur aucun procès-verbal d'aucun des bureaux de vote de la commune.

Cela ne les a quand même pas empêché de déposer un recours, qui pourtant n'a aucune chance d'aboutir. Je le répète, heureusement que le ridicule ne tue pas...

Mais au-delà, je retiens surtout l'indécence de cette action. Alors que toute la population se mobilise pour combattre le virus, non seulement ils sont aux abonnés absents, mais en plus ils m'ont fait perdre, un temps précieux afin de répondre à leurs ridicules allégations.

Je prends là aussi acte, tout en le regrettant fortement, de la volonté affichée par la nouvelle opposition municipale de placer ce nouveau mandat sous le signe de l'affrontement.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Aujourd'hui, je vous l'ai dit, je ne bouderai pas mon plaisir.

Je souhaite donc de nouveau la bienvenue à l'ensemble des élus de Bormes pour le mandat qui s'ouvre.

81.2%. Notre victoire a été totale et la liste ensemble pour Bormes a obtenu 27 sièges sur 29. Une première, du jamais vu.

Je sais, je l'ai déjà dit, mais j'ai grand plaisir à le répéter.

Cette victoire, nous la devons tout d'abord à nos électeurs.

Je leur avais demandé de nous renouveler leur confiance. ils m'ont jugé, à une écrasante majorité, digne de les représenter une fois encore à la tête de notre commune. Ils ont choisi l'équipe Ensemble pour Bormes afin de présider aux destinées de notre commune pour les six ans à venir.

Je les remercie du fond du cœur. Vous le savez, je ne serai pas le maire de mes électeurs, je suis et je resterai le maire de toutes les Borméennes et de tous les Borméens.

Avec 20% de participation en moins par rapport à 2014, je pense sincèrement, qu'avec une participation habituelle, de l'ordre de 68, 70% notre score aurait été encore plus important.

Mais ne soyons pas prétentieux et nous allons nous contenter de ce remarquable résultat. !! n'est pas le fruit du hasard.

Il est le fruit du travail, d'un investissement au quotidien avec comme seul objectif l'intérêt public, des promesses tenues, d'une écoute et d'une disponibilité de tous les instants, d'un dialogue et d'une démocratie participative voulue et assumée, d'un projet concret conçu pour les Borméens.

Ce projet a été bâti et partagé autour de la notion de bien vivre ensemble.

Ce projet et le mandat que nous venons de vivre ont été portés par une équipe soudée, dynamique, compétente, convaincue du bien-fondé de son action.

Je veux les remercier aujourd'hui encore pour tout le travail accompli.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui ont choisi de ne pas se représenter, non pas à cause de divergences, mais bien parce que le mandat d'élu est prenant et que la vie est une question de choix et de priorités.

Les années que j'ai passé à leurs côtés ont été riches en émotions, en convivialité, en souvenirs. Vous resterez à jamais associés à l'histoire de Bormes, mais aussi à notre victoire du 15 mars. Elle valide tout votre travail.



DEPARTEMENT DU VAR

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 MAI 2020

Merci aussi à ceux qui ont décidé de poursuivre six ans de plus à mes côtés, l'aventure débutée en 2014. Ils voient eux aussi le travail des six dernières années mis à l'honneur par le résultat de l'élection du 15 mars.

Merci au personnel municipal qui de 2014 à 2020 a adhéré à notre projet, nous a aidé à le mettre en œuvre, a aussi su être force de proposition. Mais pour cela, il a fallu que la confiance s'instaure. Nous y sommes parvenus, nous avons su en commun faire avancer Bormes.

Merci à tous ceux qui nous ont rejoints, nouveaux élus d'ensemble pour Bormes qui ont fait une campagne digne, dynamique, sereine, convaincante, à l'écoute de la population.

Ils ont amené de la fraicheur à notre programme électoral l'enrichissant de leurs propositions.

Merci à tous les conjoints d'élus, nouveaux et anciens, pour votre patience à supporter les absences liées à cet engagement municipal.

Si je devais retenir un moment de la dernière campagne électorale, ce serait notre grande réunion publique de présentation de l'équipe et du projet.

Ce fut le point culminant de cette campagne. Une fois de plus nous avons su innover, tant sur la forme que sur le fond, à l'image de ce que nous vous proposons depuis 2014.

Notre projet électoral aussi a été innovant, précis, argumenté, chiffré, détaillé.

Nous avons voulu nous appuyer sur la continuité de bon nombre d'actions entreprises depuis 2014, quitte parfois à les faire évoluer, mais aussi vous en proposer de nouvelles.

Nous avons pris le temps de regarder les évolutions de notre société, évolutions rapides, souvent trop rapides, pour nous adapter aux réalités du moment.

Parfois, ces réalités ne sont pas celles de 2014 et seront obsolètes en 2026.

Le rôle d'élu est aussi d'être en perpétuelle évolution, en renouvellement incessant, cela nous permet de ne pas nous endormir sur nos lauriers.

Ce programme s'appuie aussi sur notre expérience du précédent mandat afin de vous proposer de nombreux grands projets. Ils impacteront Bormes pour des décennies, au premier rang desquels la transformation de la place du Pin sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs mois.

Les nombreuses réalisations et infrastructures que nous vous proposons se situeront dans tous les quartiers, pour toutes les catégories de population. Elles dynamiseront notre accueil touristique, notre tissu économique, nos associations, notre vie en commun.

Notre projet prend bien entendu en compte les solidarités avec les plus fragiles, notre jeunesse, la sécurité et notre qualité de vie afin que Bormes demeure une commune où il fait bon vivre ensemble avec une préoccupation accrue de notre environnement et une véritable volonté de développement durable.

Ce projet ne se mettra pas en œuvre sans les Borméens et notre désir de faire vivre la démocratie participative sera la même qu'au cours des six dernières années.

A 81,2%, vous avez validé notre action menée au précédent mandat et vous avez adhéré à notre vision de Bormes pour les six prochaines années.

Du fond du cœur merci.

Cependant, je ne vous cacherais pas que les évènements liés à la pandémie que nous venons de vivre risquent de modifier la donne.

En effet, l'effort financier consenti par l'Etat et les différentes collectivités territoriales, dont la nôtre, pour soutenir l'économie, ne sera pas sans conséquences sur le montant de nos dotations et de nos subventions. La commune ellemême risque de voir diminuer ses rentrées fiscales.

Il nous faudra donc attendre quelques mois afin de finaliser les arbitrages que nous serons amenés à effectuer.

Mais pour revenir à la campagne électorale et à notre élection, je souhaite aussi adresser mes sincères remerciements à toutes les personnes qui m'ont soutenu au cours de cette campagne électorale, à toutes les personnes qui, par leurs participations, leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs remarques ont guidé mes réflexions et mes choix.



Je ne peux terminer mon propos sans évoquer ce qui constitue le socle de mon existence, à savoir ma famille. Tout d'abord, mon frère Michel pour sa présence à mes côtés dans cette aventure, comme en 2014. Son soutien, son aide m'ont été précieux et j'ai pu, comme depuis toujours compter sur lui.

J'ai une pensée émue pour mes parents. Ma mère était là en 2014 mais nous a quittés depuis.

Elle aurait été fière de notre score et de la confiance que me font les Borméens. J'ai aussi une pensée pour Jean-Pierre, mon beau-père, présent lui aussi en 2014 et qui s'était totalement investis lors de la campagne.

Enfin, je souhaite adresser, vous vous en doutez, un message d'amour à mon épouse, à mes enfants et petits-enfants. A Violaine ma femme, à Cédric et Guillaume mes garçons, Guillaume qui aura pris une part active à cette victoire, à leurs conjoints Tiphaine et Tom et à mes deux petits-enfants, Hugo et Arthur.

Quand je vous regarde, quand je vous écoute, je m'aperçois que le bonheur tient à peu de choses, que l'essentiel est sous mes yeux. Je suis heureux de vous avoir, de vous aimer, car vous êtes le sens de ma vie. Vous me dites être fiers de moi, mais, sincèrement, c'est bien moi qui suis fier de vous avoir à mes côtés et sans vous, je ne serais pas celui que je suis, sans votre présence, votre soutien et votre amour, je n'aurais pas souhaité continuer ma mission.

Je retiendrai une phrase du soir de notre victoire du 15 Mars, celle de mon petit-fils Hugo : « Papi, il a gagné ».

Maintenant, il est temps de conclure, car du travail attend ce nouveau Conseil Municipal.

La nouvelle équipe piaffe d'impatience.

Durant le confinement, nous ne sommes pas restés inactifs, nous avons élaboré notre plan de mandature, véritable fil conducteur du mandat qui s'ouvre. Ce plan, nous allons le partager avec nos services, afin d'être pleinement opérationnels dès les prochains jours.

Ensemble et pour Bormes, chers amis, écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre commune. Je suis convaincu qu'elle sera grande et belle.

Merci à tous et vive Bormes. »

De nouveaux applaudissements viennent conclure ce discours d'intronisation.

Rapporteur de la délibération : Monsieur le Maire

FA/VA/CM - N°2020/05/003 - OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur François ARIZZI, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à la détermination du nombre d'adjoints.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des articles L 2122-1 et L 2122-2, du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs au Maire et à la détermination du nombre d'Adjoints.

Il propose à l'assemblée de créer le nombre maximum de postes d'Adjoints permis par la loi, 8 (HUIT) soit 8 (HUIT) POSTES, puisque le Conseil Municipal est constitué de 29 membres et que le nombre d'Adjoints ne doit pas excéder 30 % de l'effectif.

Le Conseil Municipal OUI l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire, **PRECISE** que le nombre d'Adjoints déterminé est de HUIT, **DECIDE** de procéder immédiatement à leur élection.



VOTE: UNANIMITE (27 POUR, 2 ABSTENTIONS)

POUR (27): M. François ARIZZI, Mme Magali TROPINI, M. Philippe CRIPPA, Mme Isabelle CANONNE, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Catherine CASELLATO, M. Michel GONZALEZ, Mme Gisèle FERNANDEZ, M. Daniel MONIER, Mme Véronique PIERRE, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Irène ROMBAUT, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Geneviève RE, M. Christophe COURME, Mme Ludivine MARTINS, M. Bertrand NARGAUD, Mme Christine MAUPEU-LAUFERON, M. André DENIS, Mme Pascale MAZZOCCHI, M. Gilbert COURME, Mme Sandrine EMERIC, M. Dominique RENAULT, Mme Isabelle BONNET, M. Gauthier PETILLION, Mme Magali OUILLON, M. Claude BONACORSI

ABSTENTIONS (2): M. Olivier CAREL, Mme Sophie SAINT-MARTIN TILLET

Rapporteur: Monsieur le Maire

Commentaires:

Monsieur le Maire présente la délibération et la soumet au vote.

Rapporteur de la délibération : Monsieur le Maire

FA/VA/CM - N°2020/05/004 - OBJET : ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire rappelle que dans les Communes de 1 000 habitants et plus, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Le vote a lieu au scrutin secret (articles L.2122-4 et L.2122-7-2).

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination.

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes conditions que pour l'élection du Maire, et sous la présidence de M. François ARIZZI, élu Maire, à l'élection des huit Adjoints. Les deux assesseurs désignés pour l'élection du Maire sont reconduits dans leur fonction.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Etaient candidats:

Liste « ENSEMBLE AVEC BORMES »:

Premier adjoint: M. Philippe CRIPPA Deuxième adjointe : Mme Magali TROPINI Troisième adjoint : M. Jérôme MASSOLINI Quatrième adjointe : Mme Isabelle CANONNE Cinquième adjoint : M. Daniel MONIER

Sixième adjointe : Mme Catherine CASELLATO Septième adjoint : M. Michel GONZALEZ Huitième adjointe : Mme Gisèle FERNANDEZ

AUTRES CANDIDATS: NEANT

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
- Bulletins blancs (art. L.65 du Code Electoral): 2
- Suffrages exprimés: 29
- Majorité absolue: 15



ONT OBTENU

Liste « ENSEMBLE POUR BORMES »:

Premier adjoint: M. Philippe CRIPPA: 27 voix
Deuxième adjointe: Mme Magali TROPINI: 27 voix
Troisième adjoint: M. Jérôme MASSOLINI: 27 voix
Quatrième adjointe: Mme Isabelle CANONNE: 27 voix
Cinquième adjoint: M. Daniel MONIER: 27 voix
Sixième adjointe: Mme Catherine CASELLATO: 27 voix
Septième adjoint: M. Michel GONZALEZ: 27 voix
Huitième adjointe: Mme Gisèle FERNANDEZ: 27 voix

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste « ENSEMBLE POUR BORMES ». Ils sont pris rang dans l'ordre de cette liste :

Liste « ENSEMBLE AVEC BORMES »:

Premier adjoint : M. Philippe CRIPPA
Deuxième adjointe : Mme Magali TROPINI
Troisième adjoint : M. Jérôme MASSOLINI
Quatrième adjointe : Mme Isabelle CANONNE
Cinquième adjoint : M. Daniel MONIER

Sixième adjointe : Mme Catherine CASELLATO Septième adjoint : M. Michel GONZALEZ Huitième adjointe : Mme Gisèle FERNANDEZ

Rapporteur: Monsieur le Maire

Commentaires:

Monsieur le Maire présente la délibération puis propose à chaque adjoint une prise de parole après leur avoir donné leur écharpe.

Monsieur Philippe CRIPPA, premier adjoint, déclare : « Bonjour à toutes et à tous, je serai bref. Je souhaite remercier les borméennes et les borméens qui encore une fois nous ont accordé leur confiance. Et c'est avec joie et détermination que j'endosserai cette nouvelle fonction qui m'est désormais dévolue. Je vous remercie. »

Madame Magali TROPINI, deuxième adjointe, dit, émue, à l'assemblée : « Bonjour à tous et à toutes, très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui. Une intronisation un peu particulière en raison de ce virus mais empreinte d'émotions malgré tout.

Tout d'abord, je voudrais remercier Monsieur le maire de m'avoir fait confiance il y a 6 ans et de m'avoir renouvelé sa confiance pour les 6 prochaines années. Vous remerciez également chers borméens et borméennes qui avez prouvé de par ce score, combien vous appréciez notre politique.

Il y a 6 ans, lorsque j'ai revêti cette écharpe, j'ai mesuré toute l'importance et la symbolique que cela entraînait. Cette écharpe n'est pas un simple morceau d'étoffe mais une officialisation de la fonction d'élue de la République.

Le bleu, le blanc et le rouge, symbole de notre pays sont également symboles de liberté, d'égalité et de fraternité, 3 mots profonds auxquels je suis attachée et qui sont ma ligne de conduite.

Comme je l'ai prouvé ces 6 dernières années, je continuerai à travailler pour notre jeunesse borméenne avec passion, volonté et dynamisme.

Je terminerai mon propos en remerciant plus particulièrement mon mari et mes 2 fils, Baptiste et Mathieu, sans qui je ne serai pas là aujourd'hui mais également mes parents qui m'ont toujours soutenu malgré leur absence. Maman je sais que tu me regardes, cette écharpe est pour toi. »

Monsieur Jérôme MASSOLINI, troisième adjoint, indique : « Bonjour à toutes et à tous, je suis très fier d'être élu et de pouvoir prendre position, bien que je l'ai été au cours du dernier mandat. Nous sommes fiers du score établi, sans appel, car j'ai été déçu de la tournure que cela a pris. Mais bon, c'est comme ça. Pour parler d'autre chose, je me souviens que dans cette grande salle, nous avons eu une réunion publique. J'avais dit dans ces termes que François était un bon maire et un grand maire.



Je le pensais et je le pense encore car c'est vrai, car il est tout le temps là et est à l'écoute. Dans les moments difficiles ou moins difficiles, cela peut être quelqu'un avec qui on peut être en désaccord, mais force est de constater que c'est quelqu'un de très droit et de très juste. Donc, les borméens ont fait le meilleur choix de toute façon, même avec un meilleur adversaire en face. Pour être plus terre à terre, je remercie évidemment ma femme, Marion, présente dans l'assemblée, avec ma fille, Anaé. Il est vrai que je ne suis pas toujours très expressif, que l'on évite de parler de certaines choses à la maison, je garde beaucoup de choses pour moi. Je sais d'où je viens comme Monsieur le maire, et je sais où on va pour les borméens. Merci beaucoup. »

Madame Isabelle CANONNE, quatrième adjointe, fait un petit discours : « Mes premiers remerciements vont vers vous, borméens, qui nous ont fait confiance avec une très forte majorité. Je suis très fière des projets que nous portons pour ce nouveau mandat et je remercie François pour sa confiance renouvelée en m'accordant la délégation du CCAS, de la petite enfance, des personnes handicapées, et du poste communal de sauvegarde.

Mes remerciements les plus profonds vont à Véronique, mon amour, mon soutien le plus précieux.

Soutien qui me porte parfois à bout de bras dans cette mission.

L'avoir à mes côtés avec sa force discrète, tranquille, idéaliste et souvent incomprise me permet de trouver la force, la force de porter haut et fort les valeurs de la République dans cette délégation qui me tient tant à cœur ; le social au sens large, souvent parent pauvre dans un monde de privilèges.

Mais ces derniers temps l'ont montré, notre bien le plus cher est la santé, devant lequel nous sommes humbles.

La santé que nul privilège ne peut acheter ; et c'est bien elle, physique ou mentale, du plus pauvre au plus riche qui sera au centre de tous les projets que je porterai ».

Monsieur Daniel MONIER, cinquième adjointe, déclare : « Bonjour et merci à tous. Dans ce contexte très difficile, quelle joie de se retrouver tous ensemble derrière François. Natif de Collobrières, fils de paysan et fier de l'être, me voilà, pour la quarantième année au service de Bormes. Réélu avec 81 % des voix, et même 87 % au village, je suis fier de m'être décarcassé pendant 6 ans dans cette mission pour notre beau village.

Merci à tous, toujours à votre service, maintenant dans une nouvelle mission, le développement durable et à très bientôt. Merci à Joëlle, ma charmante épouse et à Charles et Pierre, mes deux minots, et leur conjoints, Julien et Maryline, merci à vous. »

Madame Catherine CASELLATO, sixième adjointe, fait un petit discours : « Bonjour à tous, bonjour Bormes et bonjour aux quelques visiteurs venus nous soutenir. C'est effectivement avec un grand bonheur que je suis là et en même temps très touchée et très heureuse. Je vais essayer, comme pour mon premier mandat, d'apporter à la culture avec l'ensemble de ma commission. Des artistes, nous en avons énormément à Bormes et c'est toujours un grand plaisir de les retrouver que ce soit pour les concerts, pour les expositions, le théâtre... C'est toujours beaucoup de bonheur. Je continuerai pour ce second mandat à honorer le bon dieu pour ses délégations. Je vais terminer aussi par remercier mon mari, qui ne m'a pas souvent vu, je l'avoue, avec ces nombreuses soirées où je n'étais pas là à la maison. Je fais également un coucou à mes fils, un en Suisse, l'autre à Pierrefeu, et Hugo qui est en mer. Merci Bormes et Merci François. »

Monsieur Michel GONZALEZ, septième adjoint, déclare: « Merci à tous et aux borméens qui nous suivent via les réseaux sociaux. Merci à mes amis d'avoir voté pour nous et de nous avoir fait confiance. Je saisis aujourd'hui toute l'importance de cette écharpe que je revêts aujourd'hui sur mes frêles épaules. Cette écharpe, elle revêt un triptyque, de Liberté, qui nous a fait tant défaut ces jours et ces mois écoulés, Egalité entre les hommes, comme il se doit et Fraternité, car on est frères de cœurs et de sang comme on l'oublie trop souvent. Cette écharpe, elle m'oblige: elle m'oblige à apporter avec l'équipe de conseillers – je ne vais pas les citer mais ils vont se reconnaître – le lien à la population, car tu m'as confié la lourde tâche de nous incruster dans le milieu associatif, sportif et dans l'évènementiel, pour nous faire rire et pour nous faire sourire, dans cette triste période que nous traversons actuellement. Merci François. On t'épaulera avec joie et avec toute notre force. Merci à mon épouse, merci à tous et merci Bormes. »

Madame Gisèle FERNANDEZ, huitième adjointe, fait un petit discours : « Je voudrais remercier les borméens qui ont voté en masse pour notre magnifique liste. Je suis fière et honorée d'apporter de cette liste, à vous M. le Maire, à tous les élus, et bien sûr aux borméens. Je serai pleinement engagée pour pouvoir mener à bien notre programme. Les évènements actuels nous ont obligés, ou nous obligerons peut être à repenser notre programme, mais j'aurai toujours à l'esprit la nécessité de ne jamais oublier que nous ne faisons qu'emprunter la terre de nos enfants. Il me semble essentiel de remettre l'humain, au centre du projet. Je crois qu'avec Daniel, nous aurons beaucoup à faire pour le développement durable. Il faudra donc combiner la préservation du patrimoine naturel, de penser à nos enfants et à nos petits-enfants, de garder des ressources afin d'être respectueux de la nature et de nos valeurs. Je crois que la



politique en matière d'urbanisme, c'est surtout de termes : équilibre et unité, comme dans une équipe. Ce seront les termes qui soutiendront tous les projets que je pourrais défendre avec l'accord de M. le Maire. Je voudrais bien sûr remercier la famille, à qui j'ai souvent demandé de me soutenir, parce que les mandats peuvent m'éloigner d'eux, bien que celui-là ne m'éloignera pas géographiquement. Je voudrais les remercier, remercier mon fils qui est là, et ma fille qui me regarde, et mes petits-enfants et c'est en pensant à eux que je défendrai toujours ce projet de défense de notre planète ».

Monsieur le Maire reprend la parole : « Merci pour ces quelques mots qui prouvent la détermination de mon équipe pour la collectivité avec l'état d'esprit qui a toujours été le nôtre ».

Rapporteur de la délibération : Monsieur le Maire

FA/VA/CM - N°2020/05/005 - OBJET : LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL (ARTICLE L2121-7 DU CGCT)

M. le Maire, après distribution de la charte de l'élu local et des articles du code concernés, donne lecture de la Charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 du CGCT :

« Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la présente charte de l'élu local

Charte de l'élu local

- 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
- 2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
- 3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
- 4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
- 5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
- 6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il à été désigné.
- 7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Le Conseil municipal, OUI l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la charte de l'élu local et des articles concernés (L2123-1 à L2123-35) du code général des collectivités territoriales.

PREND ACTE: M. François ARIZZI, M. Philippe CRIPPA, Mme Magali TROPINI, M. Jérôme MASSOLINI, Mme Isabelle CANONNE, M. Daniel MONIER, Mme Catherine CASELLATO, M. Michel GONZALEZ, Mme Gisèle FERNANDEZ, Mme Véronique PIERRE, M. Patrice CHATAGNIER, Mme Irène ROMBAUT, M. Aurélien MOIGNARD, Mme Geneviève RE, M. Christophe COURME, Mme Ludivine MARTINS, M. Bertrand NARGAUD,



Mme Christine MAUPEU-LAUFERON, M. André DENIS, Mme Pascale MAZZOCHI, M. Gilbert COURME, Mme Sandrine EMERIC, M. Dominique RENAULT, Mme Isabelle BONNET, M. Gauthier PETILLION, Mme Magali OUILLON, M. Claude BONACORSI, M. Olivier CAREL, Mme Sophie SAINT-MARTIN TILLET

Rapporteur: Monsieur le Maire

Commentaires:

M. le Maire lit cette délibération en entier.

COMMUNICATION DE MONSIEUR le Maire

M. le Maire remercie chaleureusement l'assemblée pour cette séance d'installation du Conseil Le Conseil se termine par des applaudissements de l'ensemble de la salle.

M. le Maire annonce que le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 03 juin 2020 à la salle des fêtes. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 10

Le Maire de Bormes les Mimosas

François ARIZZI